

# Les entreprises de services attendent plus de services de la CCI

Le premier dépouillement de l'enquête de la CCI des Ardennes auprès des entreprises de services révèle qu'elles attendent de leur chambre consulaire des conseils ciblés de développement commercial, des plans de formation spécifiques et de fréquentes mises en réseau de leurs compétences. Mais il n'est pas encore trop tard pour répondre au questionnaire.

Il faut souligner d'emblée l'importance des entreprises de service parmi les ressortissants de la CCI des Ardennes : 33%, soit 2 283 références au fichier. Et dans ce panel, il faut remarquer la part des services aux entreprises (29,5%), celle des services aux particuliers (26,8%), celle des transporteurs (12,1%), des activités immobilières (6,8 %) et des activités financières (5,4% - banques et assurances). La CCI des Ardennes a donc créé récemment une commission dédiée aux entreprises de services. Il s'agit de répondre rapidement à toutes les questions qu'elles se posent quant à leurs difficultés de développement et d'organiser pour elles des actions collectives réellement efficaces. Il fallait un préalable au bon fonctionnement de la commission : l'enquête lancée avant l'été auprès des entreprises de services ressortissantes de la CCI. Ses objectifs ? Vérifier les entrées du fichier, réaliser des fiches de présentation destinées au portail en ligne des services, mettre en réseau les entreprises qui le souhaitent et définir avec elles des actions de développement.

besoin d'informations générales ou ciblées (notamment juridiques et fiscales et sur les aides financières qu'elles peuvent solliciter) et de conseils dans leurs stratégies de développement commercial.

Elles expriment aussi les souhaits d'être mises en relation les unes avec les autres, de bénéficier de plans de formation professionnelle (notamment dans le domaine commercial) et d'assister le plus souvent possible à de courts séminaires d'information les concernant.

À noter que les entreprises de services qui n'ont pas répondu à l'enquête de la CCI des Ardennes peuvent encore le faire cette année. Elles feront l'objet d'une relance téléphonique. Et, si elles le souhaitent, Valérie de la Ville Fromoit, responsable du service de la CCI peut les aider à remplir le questionnaire.

Le 9 novembre, les entreprises ayant répondu au questionnaire seront invitées au premier Rendez-Vous Business. Au cours de cette rencontre, la CCI présentera les actions qui seront mises en place pour satisfaire ces besoins.

**Contacts : Valérie de La Ville Fromoit**  
Tél. 03 24 56 62 40  
vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

## Stratégies de développement

De grandes tendances s'affirment après le dépouillement des questionnaires adressés à la CCI. Les entreprises de service appellent de leurs vœux plus de services de la part de la CCI. Elles ont

### Forum

#### "Entreprendre dans les Ardennes"

13 et 14 octobre de 9h00 à 19h00

Porte de Flandres à Charleville-Mézières

Entrée gratuite. Contact : 03 24 27 87 60

### Réunions d'information collective pour la création ou la reprise d'entreprise

#### Sedan

Jeudi 12 octobre

Jeudi 26 octobre

Jeudi 16 novembre

Jeudi 7 décembre

-----  
Jeudi 18 janvier 2007

#### Charleville

Jeudi 19 octobre

Jeudi 9 novembre

Jeudi 23 novembre

Jeudi 14 décembre

Jeudi 11 janvier 2007

Jeudi 25 janvier 2007

Inscriptions : 03 24 27 87 60

### Stages "5 jours pour Entreprendre"

Du 20 au 24 novembre 2006 à Sedan

Du 22 au 26 janvier 2007 à Sedan

Inscriptions : 03 24 27 87 60

### SALONS

#### MIDEST - du 7 au 10 novembre

à Paris-Nord Villepinte - Le n°1 mondial des salons de la sous-traitance industrielle

Contact : JL. CLEMENT - 03 24 27 87 57

#### ELMIA SUBCONTRACTOR - du 14 au 17 novembre 2006, à Jönköping (Suède).

1<sup>er</sup> salon de la sous-traitance en Europe de nord.

Contact : Anne BIBOT - 03 24 27 87 58

#### FOODAPEST - du 21 au 24 novembre, à Budapest.

Salon de référence à vocation régionale sur l'Europe centrale.

Contact : Anne BIBOT - 03 24 27 87 58

### Journée PAYS

Allemagne - Suisse - Autriche

21 novembre 2006

entretiens individuels proposés aux entreprises ardennaises qui souhaitent démarrer ou développer une activité commerciale sur ces marchés, en présences des représentants des Chambres de Commerce Françaises en Allemagne et en Suisse, et de la Mission Economique en Autriche,

### Mercredi 15 novembre

Une permanence Propriété Industrielle de la CNCPI : <http://www.cncpi.fr/> (Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle) est programmée à la CCI des Ardennes (Charleville-Mézières), ouverte aux entreprises et aux inventeurs indépendants.

Entretien sur rendez-vous.

Contact Fanny Gutewiez/Michel Boquet :

03 24 27 87 53